



**Conférence des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr. générale
10 juillet 2017
Français
Original : anglais

Conseil du commerce et du développement

Soixante-quatrième session

Genève, 11-22 septembre 2017

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

Le développement économique en Afrique :

Le tourisme au service d'une croissance

transformatrice et inclusive

**Tirer parti du tourisme pour promouvoir
une croissance transformatrice en Afrique**

Résumé

Le tourisme est un secteur complexe qui peut jouer un rôle dans la réalisation de la plupart des objectifs de développement durable des Nations Unies et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine. L'Agenda 2063 prévoit une augmentation notable de la contribution du tourisme au produit intérieur brut, ce qui suppose un développement plus rapide de l'activité touristique en Afrique. La présente note d'information indique les questions particulières à débattre lors de la réunion et les réalisations escomptées et propose des recommandations.



1. Le tourisme est un secteur complexe qui peut jouer un rôle dans la réalisation de la plupart des objectifs de développement durable des Nations Unies. Le secteur touristique est aussi un des principaux éléments de l'Agenda 2063 de l'Union africaine pour la transformation socioéconomique du continent au cours des cinquante prochaines années. L'Agenda 2063 prévoit une augmentation notable de la contribution du tourisme au produit intérieur brut. Pour y parvenir, le secteur touristique africain doit cependant se développer plus rapidement. Cette réunion sera l'occasion de débattre de la façon de stimuler le tourisme africain compte tenu de l'éclairage nouveau apporté par des travaux récents et des bonnes pratiques observées dans ce secteur en Afrique et ailleurs, en particulier de la façon : a) de renforcer les liens intersectoriels du tourisme et de réduire les fuites subies par le secteur au détriment de l'économie nationale ; b) de mettre à profit le tourisme intra-africain étant donné qu'il se développe et offre des liens intersectoriels comparativement plus solides que le tourisme extracontinental ; c) d'évaluer la contribution du tourisme à un cadre propice à la paix.

Questions à traiter lors de la réunion-débat de haut niveau

2. Les questions ci-après seront abordées lors d'une réunion-débat de haut niveau :

a) De quelle façon le tourisme peut-il contribuer à l'application du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine ?

b) Étant donné l'hétérogénéité du continent, comment les pays africains peuvent-ils créer des liens plus efficaces entre le tourisme et d'autres secteurs de l'économie et réduire les fuites subies par l'économie, tout en favorisant la diversification économique ?

c) Comment les pays africains peuvent-ils tirer parti du commerce intrarégional et intra-africain de services touristiques, y compris par un cadre plus favorable à une mobilisation plus large de la diaspora ?

d) Comment renforcer les liens vertueux entre une Afrique pacifique et sûre et le développement touristique ?

Réalisations escomptées et recommandations

3. En organisant la réunion-débat de haut niveau, la CNUCED se propose de réunir des acteurs du secteur public et du secteur privé afin d'échanger des informations et des idées et de débattre de certaines des principales difficultés actuelles et futures du développement touristique en Afrique. Les conclusions du débat devraient apporter des éléments de réflexion aux pays africains sur la façon d'aborder les questions soulevées ci-dessus, aux niveaux national, régional et international.

4. Étant donné l'hétérogénéité du continent, la réunion-débat de haut niveau mettra l'accent sur les meilleures pratiques, en soulignant les possibilités et les difficultés associées au renforcement des liens intersectoriels du tourisme et à la réduction des fuites subies par le secteur en Afrique. Les participants réfléchiront aussi à la meilleure façon d'élaborer un cadre directeur régional visant à tirer parti du potentiel inexploité du tourisme intrarégional et intra-africain.

5. La CNUCED, en collaboration avec les organismes compétents des Nations Unies et d'autres organisations internationales, ainsi qu'avec le soutien des pays donateurs, devrait renforcer ses activités d'appui aux efforts multilatéraux de développement du tourisme durable. Elle favorisera la création d'un portefeuille de services pour le développement du tourisme en Afrique grâce à des activités de recherche, d'analyse et d'assistance technique dans les domaines suivants : la gouvernance du tourisme, le commerce, l'investissement, la compétitivité, l'emploi, le travail décent, le renforcement des capacités, les données, la réduction de la pauvreté et la croissance inclusive.